



ACENAS *infos*

N°23/Septembre 2006

Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon Satolas.

Internet : <http://assoc.wanadoo.fr/acenas>

Siège social : Mairie d'Heyrieux 38540 HEYRIEUX

TEL/FAX : 06.16.99.20.16 Courriel : acenas@wanadoo.fr

EVENEMENT

L'ACENAS
RECUE AU
MINISTERE
DE
L'ENVIRONNEMENT
LE 29 JUN 2006
ET
AU MINISTERE DES
TRANSPORTS
LE 4 JUILLET 2006.

(tous les détails en page 2)

ASSEMBLEE GENERALE LE 3 OCTOBRE 2006 A 20H30

Salle de la concorde ST LAURENT DE MURE

Cinq bonnes raisons d'y assister :

1. C'est le moment idéal pour être informé plus en détail sur le projet d'extension.
2. C'est aussi le lieu où poser vos questions.
3. C'est la possibilité d'échanger nos points de vue.
4. C'est afficher son soutien à l'association.
5. C'est l'opportunité de participer activement à la vie de l'association.

VOUS ETES GENES PAR LES SURVOLS ?

Téléphonez au numéro vert : **0800 69 38 01**

Ou ligne directe du médiateur : **04 72 22 76 72**

Ou par e-mail : frederic.launay@lyon.aeroport.fr

Le nombre de plaintes des riverains est utilisé par l'aéroport pour démontrer sa bonne gestion avec les riverains. Ne nous laissons pas bernier par les réponses évasives et lénifiantes du médiateur, continuons à déposer des plaintes. Actuellement et d'après les plaintes des riverains que nous recevons, il semble que l'aéroport commence à étaler le trafic et les nuisances. L'augmentation des nuisances est réelle (même si elles sont diluées). **Alors ne faisons pas leur jeu, persévérons !**

L'ACENAS RECUE AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT LE 29 JUIN 2006

Nous avons rencontré M. BOUSIGES, Directeur de Cabinet de la Ministre, et M.VALENTIN, Chef de la Mission Bruit à la Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques.

Au cours de cet entretien de plus de deux heures nous avons réaffirmé notre ferme opposition à la création de 2 pistes supplémentaires. Nos interlocuteurs ont remarqué les distorsions importantes entre les prévisions de trafic passager et les réalisations, pour exemple nous devrions déjà être à plus de 12 millions (nous sommes à 6,5 millions). Ce fort différentiel entre prévisions et réalisations corrobore les conclusions du rapport PLASSARD, commandé par la DATAR en 1998. Nous avons noté avec satisfaction que ce rapport était en possession de nos deux interlocuteurs, ainsi que les conclusions des commissaires enquêteurs sur la D T A (Directive d'Aménagement du Territoire) qui font apparaître des différences sensibles dans les prévisions selon les sources. Cette différence prévisions – réalisations n'a pas manqué de les interpeller. Il leur paraît souhaitable d'engager des études « robustes ».

Nous avons également fait part à M.BOUSIGES des résultats d'une étude réalisée par notre conseiller scientifique. Elle met en évidence un dépassement important, sur le site de Saint-Exupéry, (4 à 5 mois par an) des seuils de pollution atmosphérique à l'ozone définis au JO des Communautés Européennes. M.BOUSIGES très intéressé par cette étude, étudiera la possibilité de faire vérifier les résultats et de réfléchir sur les mesures correctives qui pourraient être prises dans le cadre de la charte de l'environnement.

L'ACENAS RECUE AU MINISTERE DES TRANSPORTS LE 4 JUILLET 2006

Nous avons rencontré M.BERTHELOT, Conseiller Technique auprès du ministre et M.GAURAN de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Nous avons évoqué le Plan d'Exposition au Bruit (P.E.B) qui fait l'objet actuellement d'une procédure contentieuse, engagée par l'ACENAS, au Conseil d'État. Ce PEB est la conséquence administrative de l'A P P M (Avant Projet Plan de Masse) promulgué en 1999 sans débat ni enquête publique. Ce document entérine de fait la création de 2 pistes supplémentaires pour l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry. Nous avons rappelé que notre ferme opposition est basée :

- sur le constat des très médiocres performances (nombre de pistes/ nombre de passagers) de Lyon Saint-Exupéry comparées à celles des autres plate formes françaises et (ou) européennes.
- sur la faible crédibilité des prévisions de croissance à moyen et long terme.

Nos interlocuteurs n'ont pas contesté ces éléments. Ce P E B qui a pour « ambition » de protéger de futurs riverains maltraite les riverains actuels. Nous avons signalé, pour le P G S (Plan de Gêne Sonore) actuel, des distorsions entre les calculs et la réalité des mesures sur le terrain.

Le ministère est conscient de cet état de fait. D'ailleurs il vient de créer un groupe de travail chargé d'unifier les PGS / PEB . Ce groupe placé sous la présidence de Jacques ROUQUES, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, doit rendre ses conclusions sous 6 mois. Nous sommes convenus de la nécessité d'une nouvelle rencontre après cette échéance.

Néanmoins nous avons exprimé notre déception de ne pas avoir pu encore rencontrer Dominique PERBEN qui est pourtant doublement concerné en sa qualité de ministre de tutelle et d'élus du département du Rhône.

NOUS SAVONS NOUS AUSSI FAIRE DES SONDAGES***

1/ Pensez-vous que le budget communication de l'aéroport ait augmenté ?	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	100 %	non	<input type="checkbox"/>	
	ait diminué ?	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>	100 %
	soit resté stable ?	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>	100 %
2/ Pensez-vous que le budget insonorisation des habitations ait diminué ?	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	100 %	non	<input type="checkbox"/>	
	soit resté stable ?	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>	100 %
	ait augmenté ?	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>	100 %
3/ Pensez-vous que l'extension à 4 pistes soit nécessaire ?	oui	<input type="checkbox"/>		non	<input checked="" type="checkbox"/>	100 %

***EN REPONSE A LA PUBLICATION DU BAROMETRE DE PERCEPTION DE L'AEROPORT PAR LES RIVERAINS.

Ce qu'ils en disent...

A chaque numéro, le point de vue d'une personnalité.

Nos « activités/actions »

Mars 2006 / juin 2006

Mars 06: rencontre avec le Maire de La Boisse.

Mars 06: rencontre des responsables de l'aéroport de St Geoirs.

20/03/06: rencontre avec le Maire de Grenay.

29/03/06: réunion à l'aéroport pour présentation du programme TERIA recherchant des solutions technologiques pour réduire les nuisances sonores.

1/4/2006: participation à la rencontre des associations européennes de défense des riverains d'aéroports.

1/4/2006: manifestation aux côtés de l'association FRACTURE contre le tracé du contournement du fret ferroviaire.

04/04/06: participation au colloque du CIDB (centre d'information et de documentation sur le bruit).

12/04/06: réunion à l'aéroport concernant le système CONSTAS (contrôle des nuisances sonores et des trajectoires des avions).

19/04/06: réunion à l'aéroport présentant les sociétés de fret avionné.

12/05/06: réunion à l'institut IRH pour analyse d'une étude sur la pollution rédigée par notre conseiller scientifique.

18/05/06: réunion CCAR (commission consultative d'aide aux riverains) à la préfecture.

23/05/06: réunion à l'aéroport concernant les projets de LYON PARC AUTO sur le site.

15/06/06: convocation à l'autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires (ACNUSA).

28/06/06: réunion à l'aéroport concernant le plan de gêne sonore.



Lyon-Saint-Exupéry

Quel développement ?

INTERVENTION DE JACQUES REMILLER A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le 27 juin 2006, Jacques REMILLER (député Maire de Vienne) a interrogé le Gouvernement sur les nuisances sonores dont souffrent les habitants des communes proches de l'Aéroport Lyon-Saint-Exupéry.

« Il a rappelé que **les riverains**, parmi lesquels les habitants d'Heyrieux, rassemblés au sein de l'association ACENAS, **sont fermement opposés au plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry qui a été adopté en septembre 2005.**

Ce PEB présuppose la réalisation de deux nouvelles pistes à l'ouest, dans un secteur déjà fortement urbanisé, où les résidents se sont pourtant installés en toute bonne foi et avec l'aval des autorités, et que l'on malmène au prétexte de protéger de futurs riverains. C'est pourquoi il a demandé au Ministre de **donner des garanties aux riverains afin que leur cadre de vie soit préservé.**

Lui répondant au nom de Dominique Perben, Gilles de Robien, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, a précisé que **ce PEB vise avant tout à éviter que de nouvelles populations ne soient soumises aux nuisances sonores**; que son élaboration tient compte de scénarios de développement à court et à long terme, et que son approbation ne préjuge en rien des décisions concernant la réalisation des infrastructures prévues dans l'avant-projet de plan de masse, notamment les deux nouvelles pistes. Il s'est par ailleurs engagé à ce que les élus et la population soient consultés par enquête publique avant tout agrandissement de l'aéroport.

Il a enfin rappelé que, même si l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry est un merveilleux outil de développement économique, d'emploi et de rayonnement pour l'agglomération lyonnaise et sa région, **le ministre des transports est attaché au principe d'un développement équilibré dans le respect des riverains**, et que c'est dans cet esprit que M. Perben a d'ailleurs décidé la **revalorisation au 1^{er} janvier 2006 de la taxe sur les nuisances sonores aériennes finançant le dispositif d'aide à l'insonorisation des logements.**

*Jacques Remiller a souligné qu'il serait déraisonnable de construire de nouvelles pistes au milieu de zones si densément peuplées et que **les élus du Rhône, de l'Isère et de l'Ain demeureront très vigilants sur le développement de l'aéroport.*** »

D'après son communiqué de presse du 27/06/06.

LES EUROPEENS SE SONT UNIS LE 10 JUIN 2006 CONTRE LES
NUISANCES AERIENNES

Les riverains des aéroports européens (Londres, Bruxelles, Paris, Marseille, Athènes,...) ont organisé des rassemblements, des marches et différents événements pour souligner l'importance de l'opposition existante à l'expansion des aéroports.

L'ACENAS a pour sa part envoyé un courrier pour exprimer son inquiétude face à la gravité des nuisances aéroportuaires à plus de 500 politiques (y compris le Premier Ministre, le Ministre de l'environnement et le Ministre des transports).

**DEFENDEZ-VOUS !
ADHEREZ.**

**POUR DEFENDRE VOTRE CADRE DE VIE, VOTRE SANTE ET
VOTRE SECURITE.**

**POUR GARANTIR L'INDEPENDANCE DE VOTRE
DEFENSE.**

POUR PERMETTRE DES ACTIONS JURIDIQUES.

**Bulletin d'adhésion 2007* à retourner à :
ACENAS MAIRIE D'HEYRIEUX 38540 HEYRIEUX**



◇ première adhésion ◇ renouvellement

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail (pour transmission infos) :

Téléphone :

- Adhésion par personne pour l'exercice 2007
 - — x 5 euros ou — x 10 euros (membre bienfaiteur)
 - Je suis prêt à distribuer le bulletin dans mon quartier oui non

EN PLUS DE MON ADHESION, J'APPORTE MON SOUTIEN FINANCIER AUX ACTIONS DE L'ACENAS ET JE FAIS UN DON DE :

10 euros 20 euros 50 euros autre :

Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts)

Date :

signature :

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

EDITION SEPT 2006